

Réf: Dossier N° 078697

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « Diakité Tiemoko-Construction » en abrégé « DT-CONSTRUCTION »

Siège social Abidjan, Cocody, COCODY CENTRE, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 01/02/2022 , il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « Diakité Tiemoko-Construction » en abrégé « DT-CONSTRUCTION »

Objet :  
- REALISATION DE PLAN 2D, 3D  
- ETUDE DE STRUCTURE  
- RENOVATION  
- CONSTRUCTION BATIMENT  
- PRESTATIONS DIVERSES

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, COCODY CENTRE, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) : M DIAKITE ABDOUL-AZIZ (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00955 du 16/02/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°05929/GTCA/RC/2022 du 16/02/2022

